



La FHF structure sa gouvernance et renforce ses expertises avec l'arrivée d'un nouveau directeur de cabinet

Paris, le 2 décembre 2024

La Fédération Hospitalière de France se réjouit de l'arrivée de son nouveau directeur de cabinet, pour renforcer sa délégation générale.

Augustin Hérault est nommé directeur de cabinet du président, Arnaud Robinet, et de la déléguée générale, Zaynab Riet.

Diplômé d'un master en Affaires Publiques de Sciences Po Paris et de la formation de Directeur d'Hôpital de l'École des Hautes Études en Santé Publique, Augustin Hérault bénéficie d'une expérience professionnelle en tant qu'assistant parlementaire, a réalisé une mission d'audit pour Médecins Sans Frontières en Côte d'Ivoire, et a collaboré avec l'agence ONUSIDA des Nations Unies au Caire, en soutien à l'équipe du secrétariat régional.

Il occupait jusque-là les fonctions de Directeur des ressources humaines médicales et non médicales de l'Agence des équipements et des produits de santé (AGEPS) de l'AP-HP, et présidait, depuis 2023, les conseils de discipline de l'AP-HP. Après avoir été notamment DRH adjoint au GHU Henri Mondor (94).

Chargé de construire et de mener à bien la stratégie de la Fédération sous l'autorité de son président et de sa déléguée générale, et en coordination avec l'ensemble de ses pôles d'expertise, il aura également pour mission la gestion des affaires publiques et des relations de la FHF avec les pouvoirs publics.

Il prend ses fonctions aujourd'hui, lundi 2 décembre 2024 et succède à Vincent Roques, qui a depuis rejoint la Cour des comptes en qualité de conseiller référendaire en service extraordinaire à la 5e chambre. La FHF adresse ses sincères remerciements à Vincent Roques pour son parcours à la FHF et sa contribution précieuse au service des établissements publics de santé et du secteur médico-social représentés par la Fédération.

À propos de la Fédération hospitalière de France

Créée en 1924, la Fédération hospitalière de France (FHF) réunit plus de 1 000 établissements publics de santé (hôpitaux) et 3 800 structures médico-sociales (maisons de retraite et maisons d'accueil spécialisées autonomes), soit la quasi-totalité des établissements du secteur public. Cette légitimité et sa dimension nationale font de la FHF un acteur de premier plan du monde de la santé, acteur d'autant plus écouté qu'il est véritablement trans-politique, comme en témoigne la composition de son conseil d'administration. La FHF remplit une triple fonction de promotion, d'information et de représentation :

- Promotion de l'hôpital public et des établissements médico-sociaux ;
- Information des professionnels ;
- Représentation des établissements.

La FHF est aussi un lieu où s'élaborent de nouvelles propositions destinées à alimenter le débat législatif. En savoir plus : [ici](#).

Contact presse FHF : communicationfhf@havas.com

CONTACT PRESSE

HAVAS

communicationfhf@havas.com



www.fhf.fr



10 000 abonnés

[@federationhospitalieredefrance](https://www.facebook.com/federationhospitalieredefrance)



85 000 abonnés

[Fédération hospitalière de France](https://www.linkedin.com/france/company/federation-hospitaliere-de-france)



30 000 abonnés

[@laFHF](https://twitter.com/laFHF)